

Janvier 2011

**ÉTUDE SUR LES RÔLES ET
FONCTIONS
DES CONSOMMATIONS DE PRODUITS
PSYCHOACTIFS DES JEUNES ADULTES**



www.cirdd-ra.org
Rhône-Alpes

Association Centre Jean Bergeret



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET PISTES DE RÉFLEXION POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX CONSOMMATIONS

Alors que les études quantitatives nous donnent à voir une photographie des consommations de produits psychoactifs par classe d'âge, gommant la dimension longitudinale et donc évolutive de ces consommations, notre étude montre une réalité à plusieurs visages des usages excessifs chez les jeunes adultes.

Comme il n'y a pas "une jeunesse", il n'existe pas "un usage excessif" et les niveaux observés ne sont pas établis une fois pour toute. C'est en tous cas ce que nous laisse à penser le discours de ces "18 - 30 ans", contextualisant leurs usages et donnant du sens à leurs consommations.

Quatre profils sont ainsi identifiés, correspondant à de grandes tendances en matière d'usage :

Les consommateurs « par sociabilité » : ils présentent des niveaux d'usages qui peuvent être importants, quel que soit le produit, mais ces niveaux varient essentiellement en fonction de leurs pratiques de sociabilité et des modes de consommations des personnes fréquentées. L'importance que revêt à leurs yeux les sociabilités peut toutefois contribuer à des niveaux d'usages excessifs, où l'abstinence nécessaire à certains contextes (recherches d'emploi, examen, postes de sécurité...) peut être difficile.

Les consommations « entre parenthèses » : elles regroupent les témoignages de jeunes adultes qui relatent un épisode délimité au préalable dans le temps et au cours duquel leurs consommations de produits psychoactifs ont été excessives. Il s'agit généralement d'un séjour à l'étranger.

Les consommations « d'appartenance à un milieu professionnel », à une corporation : faiblement représentés dans l'échantillon, ils représentent plus largement des logiques de socialisation professionnelle où les marqueurs d'appartenance sont notamment ceux de consommations collectives.

Les consommateurs « à risque chronique » : ce groupe englobe ceux dont les parcours d'usages sont les plus longs et les plus intenses et pour lesquels les trajectoires semblent avoir été impactées par ces consommations. Ils sont plus particulièrement à risque de dépendance aux produits psychoactifs, avec les difficultés sociales, physiques et relationnelles que cela implique.

Les dimensions du lien et de la relation avec les pairs traversent l'ensemble de ces profils. De l'injonction du milieu professionnel aux consommateurs « à risque chronique », tous les jeunes adultes interrogés évoquent la recherche d'une sociabilité et des marques de leur appartenance à des groupes de référence.



Les liens entre consommations, orientation et insertion

L'étude analyse par ailleurs le présupposé selon lequel les résultats scolaires – et par extension la trajectoire professionnelle – pâtiraient forcément d'importantes consommations de produits psychoactifs. Outre le fait que les populations d'usagers repérés de psychotropes ne sont pas significativement moins diplômées que le reste de la population, nous avons interrogé le rôle que les consommations ont dans les trajectoires de formation. Suivant les profils d'usagers identifiés, ce rôle diffère.

Pour les consommations « d'appartenance à un milieu professionnel », on observe la fonction intégratrice de ces usages. Il ne s'agit pas d'une difficulté (du moins tant qu'un contrôle des consommations persiste) mais bien d'une forme d'injonction du milieu professionnel. Le rapport aux produits, qui s'avère essentiellement concerner l'alcool, renvoie à des qualités reconnues et transposables aux compétences requises dans les milieux professionnels concernés : maîtrise de soi, contrôle, connaissance de ses possibilités et de ses limites.

En ce qui concerne les consommations « entre parenthèses », qui correspondent surtout des années d'études à l'étranger, nous observons à l'échelle de notre échantillon que s'il y a consommation massive pendant cette période, l'année universitaire suivie est validée. Là encore, nous ne notons pas d'incidence négative à courts termes sur les trajectoires professionnelles.

Les consommateurs « par sociabilité » non plus ne laissent pas paraître d'incidence de ces consommations parfois très importantes sur leur trajectoire de formation ou professionnelles. Mais l'on peut se demander toutefois si une carrière exigeant une abstinence totale serait envisageable tant elle ne correspondrait pas au mode de vie organisé autour des sociabilités et des consommations de produits psychoactifs.

Le dernier profil d'usage que sont les consommateurs « à risque chronique » reste le plus complexe et plusieurs cas de figure sont observés, inversant tour à tour le sens des causalités entre les trajectoires de formation et professionnelles et les niveaux d'usage. Les récits recueillis présentent peu de naufrages professionnels, voire même des réussites dans des métiers artistiques précaires qui ne laissent pas d'espace pour des erreurs de parcours et des baisses de régime d'activité. Mais certains témoignages recueillis montrent au contraire des ruptures de parcours en lien direct avec des consommations très importantes. Toutefois, même dans ces cas de figure, il est difficile de savoir si ce sont les consommations qui constituent des obstacles ou si, inversement, ce sont les difficultés rencontrées face au système scolaire et au monde du travail qui accentuent les raisons de consommer. Pour autant, nous n'avons pas observé de licenciement directement lié à des usages de produits psychoactifs. En revanche, les moments d'inactivité professionnelle correspondent à des moments de très fortes consommations, tout se passant comme si l'inactivité faisait « flamber » les niveaux d'usage, alors qu'au contraire, en période d'emploi, ces niveaux sont plus maîtrisés. Mais la précarité des emplois est telle que les périodes d'activités sont courtes et les postes rarement satisfaisants pour être envisagés à long terme.... Notons de surcroît l'incidence des orientations par défaut qui émaillent ce type de trajectoire et comment elles sont toujours corrélées à des augmentations significatives des usages.



Leviers et freins dans l'approvisionnement des produits

Le présupposé qui sous-tend la question des financements des usages est que les moyens financiers limitent les usages tant que la consommation est maîtrisée, tandis qu'au contraire, les personnes dépendantes sont prêtes à tout lorsqu'il s'agit de se procurer leur produit de prédilection.

Dans les faits, l'étude montre que pour les trois premiers profils d'usagers, l'argent n'est pas une variable majeure pour expliquer ou comprendre les niveaux d'usage. Il n'est pas spécialement un frein à la consommation : les besoins étant ponctuels, les ressources y sont adaptées. On observe toutefois que dans certains cas, comme par exemple dans les cas d'usage « entre parenthèse », une manne financière soudaine et importante dans les contextes de dépaysement à l'étranger représente une opportunité d'augmenter significativement les usages. Cela ne prête toutefois pas à conséquence une fois revenu dans le contexte social habituel.

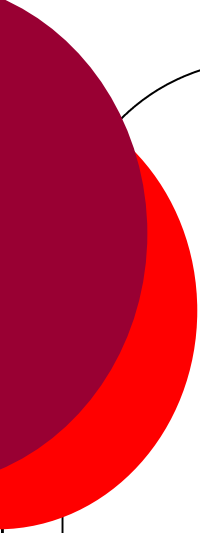
En revanche, l'argent a un statut différent dans le cadre des personnes présentant des profils d'usage « à risque chronique ». Les besoins étant plus importants, les ressources financières habituelles peuvent devenir insuffisantes. Le manque de moyen peut alors constituer un garde-fou aux consommations. Mais dans d'autres cas, les personnes cherchent soit à se procurer de l'argent supplémentaire, soit à se procurer directement le produit, sans avoir à le payer. Ces moyens peuvent alors être licites ou illicites, passer par l'achat, le vol, le don ou le prélèvement organisé à l'occasion d'une transaction.

Cependant, la source du financement importe toujours aux personnes interrogées. L'illégalité représente parfois un moyen de répondre à des besoins en matière de consommation, même si elle est inquiétante. L'argent qui vient des parents n'est jamais utilisé sans une grande culpabilité à l'égard de l'usage qui en est fait. Le vol est toujours évoqué comme posant des cas de conscience par rapport à des dimensions morales. Il est important de souligner que ce n'est jamais simple moralement d'outrepasser la loi, et que parfois, une morale « relative » vient se greffer sur les pratiques illicites, en choisissant plutôt de voler des personnes morales que des personnes physiques, par exemple.

Figures « repoussoir » et image de soi

La dernière partie de l'étude s'intéresse aux « figures repoussoir » des consommations, à savoir ce que l'on ne veut pas être – ce qui renvoie également à l'image que l'on a de soi. Cette partie analyse les éléments subjectifs qui président aux choix et à la rationalisation des pratiques de consommation. Qu'est-ce qu'ils ne veulent pas devenir ? Quelles sont les bornes symboliques qu'ils se fixent comme des limites à ne pas franchir ? Les témoignages recueillis rendent compte d'une réelle différence d'approche entre l'alcool et les autres produits psychoactifs.

Les messages de prévention sur les questions d'alcool des professionnels en santé publique et en promotion de la santé sont évoqués largement et l'on constate combien ils ont marqué les esprits des jeunes adultes interrogés. Différents indicateurs sont évoqués, qui servent alors de références. Mais on voit dans un même temps comment ces informations ont des effets collatéraux inattendus en matière d'interprétation, souvent à mauvais escient. « Boire seul » devient par exemple une limite incontournable sans que la quantité hebdomadaire consommée ne soit prise en compte.



En revanche, les messages préventifs concernant les niveaux d'usage des produits illicites sont beaucoup moins évoqués. Les informations en la matière sont peu retrouvées dans le discours des enquêtés. Par contre, on observe que l'expérience d'autrui ou leur propre expérience sur ces questions servent à élaborer leur cadre de référence en matière de consommation. Aucun des enquêtés, mêmes ceux consommant de façon chronique, n'a de propos sur les limites de consommation des produits illicites ou sur les risques encourus, au sens large. Les comportements sont toutefois loin d'être complètement débridés. Au contraire, chacun élabore ses limites, ses barrières à ne pas dépasser. La difficulté est dans le respect de celles-ci, où chacun réagit de façon différente. Ceux ne parviennent pas à se tenir à la ligne de conduite fixée témoignent d'un mal-être et d'une certaine honte. On peut se demander si dans ce cadre, la difficulté à aller chercher de l'aide, alors même que l'on est conscient de ne plus contrôler sa consommation, ne relève pas justement de la honte ressentie face à l'échec de sa propre volonté.

Ces observations montrent en tout cas que les parcours les plus problématiques ne se déroulent pas sans repères et sans prise de conscience.

Les parents jouent un rôle important dans les logiques présentées. Le fait qu'ils soient grands consommateurs ou favorisant la consommation ne leur permet pas de tenir ce rôle de garde fou moral joué par ceux qui ont des consommations modérées. Mais en même temps, cette barrière symbolique apparaît toute relative : il semble moralement très mauvais de consommer sous les yeux des parents, en particulier des stupéfiants... mais aucun enquêté ne dit que l'avis des parents ne l'a dissuadé de consommer. Par ailleurs, les parents « abimés » par des consommations ne paraissent pas jouer un rôle de figure repoussoir comme on aurait pu l'imaginer. Le rôle parental encore ambivalent, demanderait une investigation complémentaire.

Enfin, les pairs jouent un rôle primordial dans les trajectoires de consommation. C'est à travers leurs regards et leurs paroles que des prises de conscience se font : l'observation de la déchéance d'autrui permet d'élaborer ses propres barrières et limites. A ce titre, les personnes interrogées fortement consommatrices, que l'on pourrait penser relativement coupées du monde, sont en lien avec les autres. Les seuls cas observés où cette relation à autrui paraît très distendue sont ceux des ex-consommateurs d'héroïne, tout au moins pendant la période de consommation.

L'ensemble des éléments recueillis dans cette étude doivent participer à identifier des leviers pertinents pour la prévention des risques associés aux consommations de produits psychoactifs, tout en tenant compte des profils des usagers destinataires des messages. En effet, la principale démonstration de ce travail est que pour chaque grand type d'usage, les rôles et fonctions des consommations diffèrent. C'est à partir de ces spécificités qu'il nous semble important aujourd'hui d'**orienter les pratiques de prévention des risques** liés aux consommations de produits psychoactifs licites ou non.



Des pistes de réflexion pour la prévention des risques liés aux consommations

A partir des analyses menées, nous proposons cinq pistes de réflexion pour une prévention contextualisée, s'appuyant sur le développement des facteurs de protection :

1. Accompagner les messages proposés pour prévenir les addictions par l'éducation pour la santé.

Les messages officiels d'information et de prévention sont largement repris par les jeunes adultes interrogés. Mais ces discours, véritables outils d'aide à l'auto-évaluation des consommations, formulés pour marquer les esprits (et ils atteignent bien cet objectif), ont également des effets secondaires contre-productifs. Réduits à de simples indicateurs comme « boire tous les jours » ou « boire seul », ils ne prennent pas suffisamment en compte la dimension globale des consommations et parfois cela donne lieu à des aberrations dans les interprétations qui en sont faites. Ils mériteraient donc d'une part, de tenir compte de **l'ensemble des quantités consommées sur une période donnée** et d'autre part, de mettre l'accent sur **l'importance des contextes d'usages** comme démontré dans cette étude. Dans ce cadre, l'ensemble de la population est concernée.

2. Elaborer des repères pour l'évaluation des consommations de produits illicites

Les repères de prévention et d'auto-évaluation sont absents des témoignages qui concernent l'usage de cannabis et des autres stupéfiants. Les limites évoquées dans les propos recueillis concernent plus volontiers des expériences personnelles vécues ou partagées avec d'autres consommateurs. Par exemple, la dégradation physique fonctionne comme une figure repoussoir forte. Ne pourrait-il y avoir une réflexion pour **donner des repères aux jeunes consommateurs de produits illicites** afin qu'ils soient à même de procéder à une auto-évaluation de leurs pratiques, premier élément d'une prise de conscience et donc d'une prévention des addictions ?

3. Les repères : pour soi mais aussi pour les autres.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les jeunes adultes consommateurs excessifs sont loin d'être isolés. Même ceux installés dans des usages à risque chronique ont des liens multiples et importants avec l'entourage amical. L'importance du regard d'autrui constitue un levier majeur dans la prise de conscience des consommations qui s'emballent. Il est à mettre en lien avec la présentation sociale de l'image de soi, qui compte énormément dans les témoignages recueillis. Cette observation déclinée à l'ensemble des publics susceptibles d'être concernés par des usages de produits psychoactifs met en œuvre des actions de prévention allant au-delà d'une prévention « par les pairs » : l'objectif serait de **renforcer les capacités d'analyse des niveaux d'usages de tous** afin d'étayer leur légitimité et leur responsabilité à tirer la sonnette d'alarme lorsqu'un proche affiche des consommations qui le mettent en danger. Le renforcement des points cités en piste 1 et 2 participeraient à l'élaboration de ces repères.

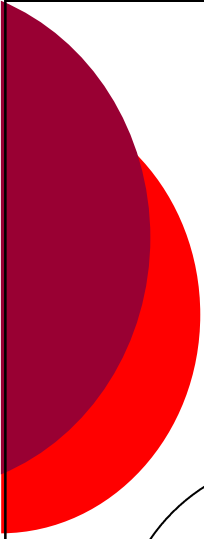


4. Une orientation scolaire et professionnelle "réussie"

En particulier chez les usagers les plus exposés, nous avons pu observer combien une mauvaise orientation scolaire ou une insertion professionnelle dévalorisée ou dévalorisante, constituait des facteurs aggravant leurs consommations. Il apparaît alors intéressant d'**améliorer l'orientation de ces publics « à risque chronique »** comme une action de prévention développant les facteurs de protection aux effets multiples, non limités à la question des consommations de produits psychoactifs. Si les missions locales jouent un rôle important pour les 18-25 ans en difficulté entre un parcours de formation chaotique et l'emploi, il semble aux vues des témoignages qu'une meilleure orientation des jeunes encore scolarisés permettrait de renforcer les garde-fous à l'égard des usages « à risque chronique ».

5. La prise en compte des spécificités professionnelles en matière de prévention des risques liés aux consommations

Certains milieux professionnels, de par leur organisation, la pression qu'ils exercent et leur système de valeurs, encouragent à des consommations importantes. Les témoignages recueillis dans le cadre de cette étude sont peu nombreux mais recourent les premières observations des travaux de Marc Lorient sur les consommations de produits psychoactifs en milieu professionnel. L'alcool, particulièrement, semble participer à l'intégration professionnelle des jeunes adultes. Cela suppose donc **des actions de prévention à destination des milieux professionnels qui tiennent compte de la spécificité du sens des consommations** pour être réellement pertinentes. Elles concernent alors l'ensemble des actifs et non spécifiquement des profils d'usagers à haut niveau de consommation ou de jeunes adultes. Des observations complémentaires pourraient être utiles pour identifier les milieux professionnels les plus concernés et de quelles façons.



Etude réalisée sous la direction scientifique de Chloé HAMANT,

Docteur en sociologie, Chargée de mission au Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances Rhône-Alpes, Chercheure associée au Centre Max Weber – UMR 5283 CNRS / Equipe Modes, Espaces et Processus de Socialisation.

Réalisation des entretiens : Chloé HAMANT et Antoine FOURNIER

Transcription des entretiens : Nicole WRONSKI et Chloé HAMANT

Analyses et rédaction du rapport d'étude : Chloé HAMANT

Ce travail a été réalisé dans le cadre des activités d'observations du Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances Rhône-Alpes, dirigé par Catherine MIACHON, 9 quai Jean Moulin 69001 Lyon / cirdd@cirdd-ra.org.

Nos remerciements vont au **Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes** et en particulier au **Service Santé-Solidarité** qui a financé cette étude, à Corinne Pauget et Nadine Charnard pour leur aide précieuse sur le terrain, aux personnes qui ont accepté de témoigner de leurs parcours et sans lesquelles ce travail n'aurait pu être réalisé.

Rhône-Alpes Région



CIRDD
CENTRE
D'INFORMATION
REGIONAL
SUR LES DROGUES
ET LES DÉPENDANCES
www.cirdd-ra.org
Rhône-Alpes
Association Centre Jean Bergeret